

MLE : 2585

Zouine ABDELLAH

N° 108163

Demande Amélioration
pec

je vous prie de bien vouloir

Améliorer demande de pec 158163
Merci et garder ACC.

SMK

EZDZ : 97

758163



A Actif
SND
Dclamino

Le 26 avril 2023

LALAMI LAAROUSSI K.
22 RUE DES ASPHODELES
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE

Identifiant adhérent : 0002525_1948-06-15_ABDELKrim

N/REF : 20231160021396

Adhérent : ZOUINE ABDELKrim

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de ABDELKrim ZOUINE.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 2700.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 1300.00 MAD

Validité de prise en charge : du 26-04-2023 au 26-07-2023.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

**Centre d'affaire Allal Benabdellah, 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage. Casablanca.**

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à ABDELKrim ZOUINE.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.



CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
 - ✓ D'une copie de la présente prise en charge.
 - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens.
 - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués.
 - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IIF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.